

Le stade nautique communautaire Cap Provence

Sommaire

**Inauguration du stade nautique Cap Provence
samedi 6 novembre 2010**

Un équipement communautaire

- Une position privilégiée
- Des bassins pour tous les publics
- Un équipement de 3 000 m² sur 3 niveaux

Une architecture respectueuse de l'environnement

- Une intégration réussie
- Une architecture bioclimatique

De la conception à l'exploitation

- Conception et travaux
- Financement
- Exploitation





Le stade nautique Cap Provence

Un équipement communautaire

Premier équipement reconnu d'intérêt communautaire, le stade nautique Cap Provence est situé dans un bassin composé des trois communes - Cassis, Carnoux et Roquefort-la-Bédoule - et se destine à un public potentiel de 60 000 habitants. Il est doté d'installations performantes et de dimensions permettant d'accueillir des compétitions de niveau régional.

Une position privilégiée

Situé à l'entrée Nord de la ville de Cassis, le site des Gorguettes est bordé au sud est par la D41E en arrivant de Carnoux et à 150 m du carrefour de la D559, arrivant de Marseille par la Gineste à proximité de Roquefort-la-Bédoule¹. Il bénéficie d'une position privilégiée par la qualité des dessertes à égale distance de la gare et du port, entre les villages récemment urbanisés du Mussuguet et des Terrasses.

Les structures avoisinantes :

- **Le Collège** au Nord Est du site reçoit 694 élèves : aire de jeux (ni plateau évolutif ni gymnase)
- **Le stade municipal** à l'Est du collège : terrain de football, piste d'athlétisme 6 couloirs, aires de sauts et lancés, 4 courts de tennis
- **Le Sporting tennis club** : 5 courts de tennis, club house
- **Le Parc Régis Vidal** est un parc naturel de 4,19 ha aménagé pour la promenade, les jeux et les loisirs : parcours de santé, piste de skate-board, mur d'escalade, parcours VTT.

Le public accédera à la piscine dès l'entrée du Parc Régis Vidal. Un parking de 157 places sera réalisé par la Communauté urbaine au cours du premier semestre 2011. Un cheminement piéton intégré dans le site délimité par des potelets en bois sera créé pour accéder à la piscine.

Des bassins pour tous les publics

Plus que tout autre équipement sportif, la piscine s'ouvre à des pratiques de loisirs extra sportives pour tous les âges, même si elle doit répondre à des besoins sociaux, éducatifs et sportifs. Cet équipement est donc destiné à trois types de public : les scolaires, les sportifs et le grand public.

Les scolaires

Ils bénéficieront d'un accueil privilégié au sein de l'établissement, compte tenu du déficit de piscines pour l'apprentissage de la natation dont souffre Marseille Provence Métropole. La superficie des bassins et le nombre de vestiaires collectifs permettent l'accueil simultané de 3 classes dans le bassin principal et de 2 classes dans le bassin d'apprentissage, soit 5 classes au total. Les 3 bassins sont adaptés aux différents niveaux d'apprentissage et de perfectionnement de la natation.

Les scolaires représentent annuellement près de 22 000 entrées prévisionnelles dans l'établissement.

¹ Les 3 communes Cassis, Carnoux, Roquefort-la-Bédoule totalisent 20 000 habitants



Les clubs sportifs et les associations

La pratique sportive s'effectuera dans le bassin de 25x21 m. Les gradins destinés à accueillir le public ont une capacité de plus de 200 places.

Le public associatif représente annuellement près de 13 000 entrées prévisionnelle dans l'établissement.

Le grand public

Le stade nautique Cap Provence offrira au grand public des équipements variés pour une pratique de loisirs tant sportive que ludique, complétés par des espaces de détente (jeux, plages, solarium).

Les dimensions des bassins prennent en compte les normes et les objectifs imposés par l'accueil de compétitions sportives

- **1 bassin sportif de 25x21m (525 m²)**, pouvant accueillir des compétitions de niveau régional : 8 lignes d'eau ; gradins de 206 places assises, dont 6 PMR²
- **1 bassin d'apprentissage de 310 m²** permettant l'apprentissage scolaire, l'entraînement et également les pratiques de loisirs ludiques et sportives
- **1 pataugeoire de 25 m²**
- des plages, des annexes fonctionnelles et techniques.

² Personnes à mobilité réduite

Un équipement de 3 000 m² sur 3 niveaux

Si l'équipement s'organise sur 3 niveaux sur une surface totale de plus de 3 000 m², tous les services liés aux bassins sont situés sur le niveau principal d'entrée, au rez-de-chaussée : la halle des bassins, les vestiaires et sanitaires ainsi que l'accueil, l'administration et les annexes (local Maître Nageurs Sauveteurs, infirmerie, locaux de rangement, local d'entretien). L'exposition des bassins au Sud permettra de profiter au mieux de l'ensoleillement naturel.



Le sous-sol abrite les locaux techniques. Initialement destiné à des bureaux, l'étage de la piscine a été réaménagé en cours de chantier car la DSP permettait aux candidats de modifier la destination de l'étage. Le choix du délégataire retenu s'est porté sur un espace soin et bien-être de 140 m² doté de 4 cabines de massage avec douches et d'une salle d'attente.

Quelques chiffres

Surface totale : **3 163 m²** / Hall d'accueil : **125 m²**

Vestiaires individuels : **19 cabines**, dont **4 PMR**

Vestiaires collectifs : **105 m²**

Plages : **865 m²**

Largeur : **40 m** / Longueur : **96 m** (hors logement) / Hauteur : **10 à 12,5 m**

Capacité d'accueil : **820 personnes** / jusqu'à **5 classes** de scolaires



Le stade nautique Cap Provence

Une architecture respectueuse de l'environnement

Une intégration réussie

Situé dans un écrin de verdure, en pleine pinède, le bâtiment a été conçu pour épouser la pente de la colline et s'insérer harmonieusement dans son environnement, grâce au mélange d'une architecture contemporaine et de matériaux traditionnels.

Dès la phase de concours, le choix du jury s'est orienté vers un projet prenant fortement en compte l'intégration au site et l'adaptation à sa topographie et proposant une architecture bioclimatique.

Une architecture bio-climatique

Les préoccupations relatives au respect de l'environnement accompagnent le projet depuis le début du programme, sachant qu'il s'agit d'un équipement généralement consommateur d'énergie.

Parmi les dispositions techniques :

- intégration harmonieuse et architecture bioclimatique (éclairage naturel, façade vitrée au sud équipée de brise-soleils...) ;
- choix des matériaux et des produits de construction : charpente bois, isolant en verre cellulaire recyclé ;
- performance de l'enveloppe thermique (isolation en verre cellulaire, menuiseries extérieures à rupture de pont thermiques, sas d'entrée pour limiter les déperditions) ;
- production calorifique basée sur deux chaudières gaz à haut rendement et têtes de combustion à faible émission d'oxyde d'azote ;
- centrales de traitement d'air à récupération de calories sur l'air extrait ;
- déchloraminateur sur le réseau de traitement d'eau (réduction des rejets d'eau quotidien) ;
- entretien et maintenance facilités (carrelage facile d'entretien dans l'ensemble des locaux accueillant du public...) ;

En outre, l'acoustique et la qualité de l'air ont été particulièrement étudiées pour garantir un maximum de confort à l'utilisateur, de même que les facteurs hygrothermiques et olfactifs.

Capteurs solaires thermiques

Par ailleurs, une opération complémentaire a été intégrée en cours de chantier : la pose de capteurs solaires thermiques sur la toiture de l'équipement pour le chauffage de l'eau des bassins et de l'eau sanitaire de la piscine.

La production énergétique de cette installation répondra aux conditions demandées par l'ADEME à savoir une productivité moyenne de 611 kWh/m²/an pour les capteurs vitrés et 410 kWh/m²/an pour les capteurs de type « polytubes ».

Le respect de cette exigence technique a permis l'octroi d'une **subvention par l'ADEME de 107 645 € HT** représentant environ la moitié du montant de l'opération (217 400 euros HT).



2 types de capteurs ont été installés :

- Des capteurs vitrés d'une surface totale de 60 m² situés sur le toit de la cafétéria. Ils assurent un appoint énergétique pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire de la piscine (lavabos et douches).
- Des capteurs souples d'une surface d'environ 460 m² constituée de tubes type « polytubes » parcourus par un liquide récupérant la chaleur du rayonnement solaire situés sur la toiture principale de l'équipement. Ils assurent un appoint énergétique pour le chauffage de l'eau des bassins représentant une augmentation de la température de 4 à 5 degrés.

Le stade nautique Cap Provence

De la conception à l'exploitation

Conception et travaux

L'architecte A KHELIF est le mandataire du groupement retenu pour la conception du projet. Il s'agit du groupement A KHELIF /SARLEC /LCO Ingénierie /BEGP /GEPAC Sarl Atelier Perspectives / Acoustiques et Conseil / BEST.

La phase de travaux a démarré en mars 2009 et a duré 19 mois. Initialement prévue à 16 mois, elle a été prolongée en raison de la modification de la destination des locaux à l'étage, décidée au terme de la procédure de DSP.

Coût total de l'opération

Le montant de l'opération, principalement financée par Marseille Provence Métropole, s'élève à **10 000 000 € TTC.**

L'ADEME apporte une subvention de 107 645 € HT pour l'opération de solaire thermique.

Gestion de l'équipement

La délégation de service public (DSP), attribuée à la société CARILIS lors du Conseil de Communauté du 28 juin 2010, porte sur la gestion et l'exploitation de la piscine communautaire des Gorguettes. Le contrat, de type affermage, a pris effet à compter du 1^{er} septembre 2010 pour une durée de 3 ans.

Informations pratiques d'exploitation

Horaires du stade nautique : du lundi 9h30 au dimanche 18h00

Activités proposées : aquabiking, apprentissage, aquagym, aquaphobie, bébés nageurs, fitness palm, perfectionnement, jardin aquatique...

Dates repères

Mars 2009 : début des travaux

19 juin 2009 : pose de la première pierre

1^{er} septembre 2010 : DSP pour la gestion et l'exploitation de l'équipement

30 octobre 2010 : livraison de l'équipement

6 novembre 2010 : inauguration